



PANORAMA 2018

de l'Économie Sociale et Solidaire

Alès Agglomération et
Communauté de Communes
De Cèze Cévennes

SOMMAIRE

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

I. L'ESS DANS L'ÉCONOMIE LOCALE

- ▶ Un poids élevé et des marges de progression potentielles
- ▶ Comparaison avec d'autres intercommunalités d'Occitanie

II. LES COMPOSANTES JURIDIQUES DE L'ESS

- ▶ Une prépondérance de la composante associative

III. LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'ESS

- ▶ Un poids élevé de l'action social

IV. EVOLUTION SUR LA PÉRIODE 2012-2016

- ▶ Une dégradation marquée de l'emploi dans les associations

V. EXEMPLES D'ETABLISSEMENTS

- ▶ Les plus grands établissements de l'ESS implantés sur Alès Agglo et la CC De Cèze Cévennes
- ▶ Quelques autres établissements locaux de l'ESS

3

5

5

8

10

10

13

13

16

16

18

18

19



Le présent Panorama a pour objet de prendre la mesure de ce que représente le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) au niveau des deux EPCI constitutifs du territoire, de son poids dans l'ensemble de l'économie et de sa composition, selon la forme juridique des établissements ou selon la nature de l'activité qu'ils exercent. La comparaison avec d'autres échelons géographiques permet, quant à elle, de mettre au jour quelques particularités de l'ESS locale.

Ce panorama a été réalisé en partenariat avec la Maison de l'Emploi Alès Cévennes, soutenue par :



QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

Ce Panorama porte sur les deux EPCI¹ Alès Agglomération et Communauté de Communes (CC) De Cèze Cévennes. Au total, ce territoire représente 96 communes : 73 pour Alès Agglomération et 23 pour la CC De Cèze Cévennes, et près de 148 000 habitants² : 128 188 au niveau d'Alès Agglomération, soit 87 % du total, et 19 475 au niveau de la CC De Cèze Cévennes, soit 13 % du total.

Alès, avec 39 535 habitants, est la commune la plus peuplée du territoire (27 % de la population totale),

suivie de celles de Saint-Christol-lès-Alès (6 978 habitants, soit près de 5 % de la population totale) et de La Grand-Combe (5 130 habitants, soit 3,5 % de la population totale).

Alès Agglomération occupe la 5ème place des intercommunalités de la région Occitanie en termes d'importance de la population, après les Métropoles de Toulouse et de Montpellier, la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée et la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole.

Principaux indicateurs socioéconomiques pour Alès Agglomération, la CC De Cèze Cévennes, le département du Gard, la région Occitanie et la France

	Alès Agglo	CC De Cèze Cévennes	Département du Gard	Région Occitanie	France métropolitaine
Evolution de la population 2010-2014	+ 1,8 %	+ 0,2 %	+ 4,2 %	+ 4,6 %	+ 2,4 %
Part des 60 ans et plus dans la population	31 %	38 %	28 %	27 %	24 %
Taux de chômage	19,9 %	24,1 %	17,4 %	15,2 %	13,5 %
Part des ménages fiscaux imposés	43,3 %	36,5 %	49,8 %	52,5 %	58,2 %
Taux de pauvreté	20,9 %	28,9 %	20,3 %	17,2 %	14,7 %

Source : Insee, RP 2014

- La comparaison établie au moyen du tableau ci-dessus fait apparaître une situation socioéconomique du territoire plutôt dégradée, avec une croissance démographique assez réduite, un taux de chômage élevé, un niveau de vie de la population relativement faible et une part importante de personnes âgées de plus de 60 ans dans la population totale. Pour tous les indicateurs considérés, la situation apparaît plus dégradée au niveau de la CC De Cèze Cévennes que d'Alès Agglomération.
- Ces caractéristiques laissent donc penser que les besoins sociaux sont particulièrement importants au niveau local, notamment en matière de services à la personne, de formation professionnelle, d'insertion socioprofessionnelle ou, encore, d'animation socioculturelle, autant de domaines d'activité dans lesquels l'Economie Sociale et Solidaire, on va le voir, est particulièrement présente et active.

¹Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

²Les données relatives au nombre d'habitants par commune sont issues du Recensement de la Population (RP) et correspondent aux Populations municipales 2015.



QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

« **Un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine** » : c'est ainsi que l'Economie Sociale et Solidaire, née il y a plusieurs siècles, est officiellement définie et reconnue depuis la loi du 31 juillet 2014. Les entreprises de l'ESS remplissent les conditions suivantes :

- Une **finalité sociale** : but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices.
- Une **gouvernance démocratique** : 1 personne = 1 voix ; information et participation des différentes parties prenantes.
- Une **gestion responsable** : bénéfices majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise.
- Donnant **la priorité au développement et à l'utilité sociale de leur activité**, et non à la rémunération du capital, les entreprises de l'ESS ont une capacité accrue à se projeter à moyen/long terme. Il en résulte aussi qu'elles sont souvent en première ligne pour répondre aux **besoins des populations** non ou mal couverts par le marché.
- Portées par des **groupements de personnes ancrées dans leur territoire**, elles créent des **emplois non délocalisables** et proposent des **biens et services de proximité** particulièrement adaptés aux besoins de leurs membres et des habitants. Elles permettent un maillage économique plus équilibré et dynamisent les territoires, notamment ruraux.
- Servant **l'intérêt général et sociétal**, elles se donnent pour objectif de **lutter contre les exclusions et les inégalités** sociales, sanitaires, économiques et culturelles, d'éduquer à la **citoyenneté**, de favoriser l'accès au savoir et à la culture, de contribuer à la **transition écologique** et au **développement durable** des territoires, de promouvoir **une production et des achats socialement responsables**. La plupart d'entre elles entretiennent des **relations fortes avec les pouvoirs publics** et peuvent contribuer à la co-construction des politiques locales,

L'ESS est composée des **activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services** exercées sous la forme d'**associations**, de **coopératives**, de **fondations**, de **mutuelles** et de **sociétés commerciales** recherchant une **utilité sociale** et qui, aux termes de leurs statuts, remplissent des conditions qui les apparentent aux autres entreprises de l'ESS³.

L'ensemble des entreprises de l'ESS forment ainsi un champ économique à part entière relevant de la sphère privée et présentant des caractéristiques propres qui sont autant d'atouts dans la perspective d'un **développement local solidaire et durable** :

³ L'introduction de ces sociétés dans le périmètre de l'ESS a constitué l'une des nouveautés de la loi du 31 juillet 2014 ; aucune société de ce type n'est implantée sur le territoire étudié.

I- L'ESS DANS L'ÉCONOMIE LOCALE

UN POIDS ÉLEVÉ ET DES MARGES DE PROGRESSION POTENTIELLES

Chiffres-clés par champ économique et poids dans l'ensemble de l'économie sur Alès Agglo et la CC De Cèze Cévennes

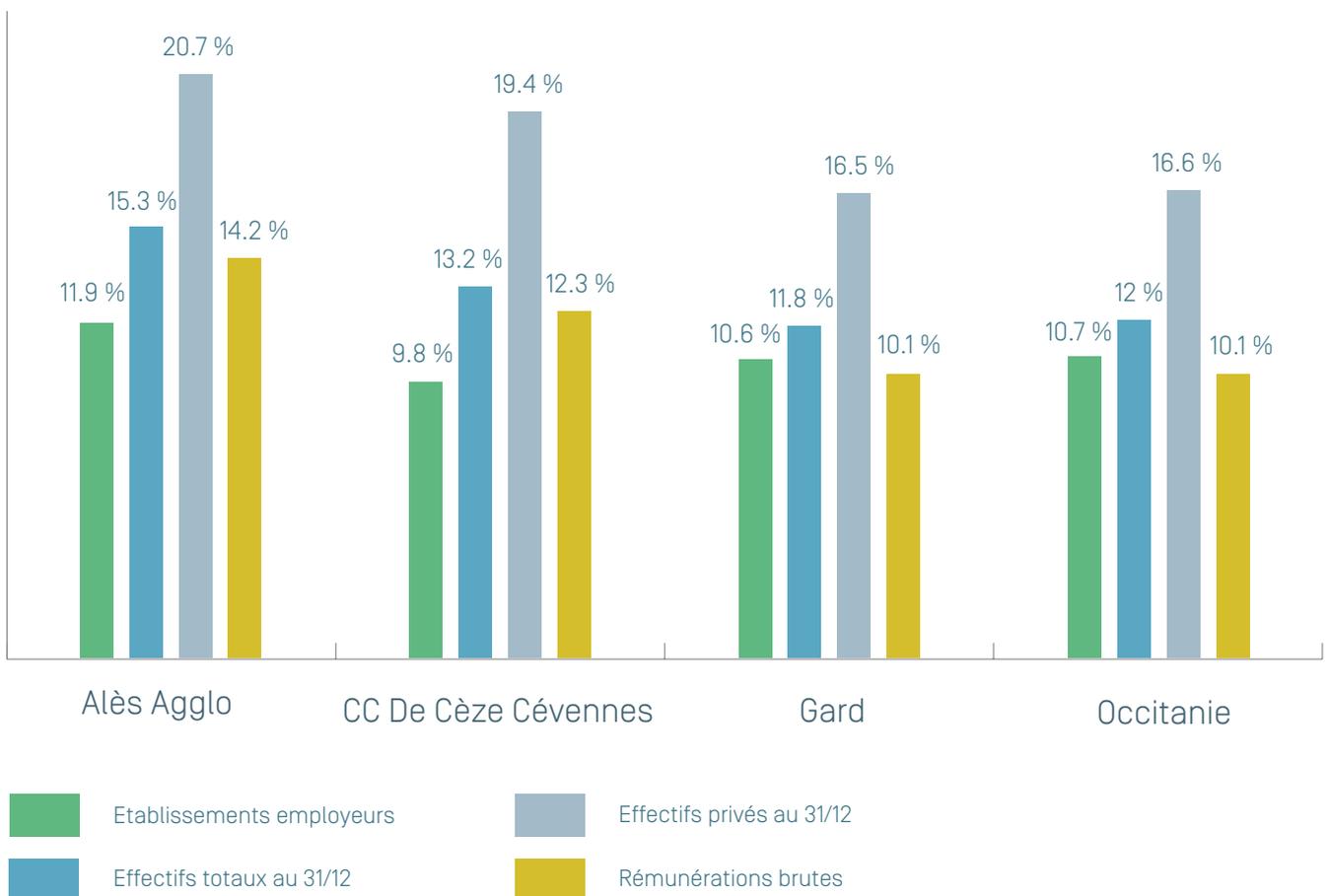
	Etablissements employeurs		Effectifs au 31/12		Effectifs ETP		Rémunérations brutes [k €]	
	Alès Agglo	CC De Cèze Cévennes	Alès Agglo	CC De Cèze Cévennes	Alès Agglo	CC De Cèze Cévennes	Alès Agglo	CC De Cèze Cévennes
ESS	511 11,9 %	61 9,8 %	4 588 15,3 %	348 13,2 %	4 201 15,3 %	279 11,4 %	117 039 14,2 %	7 648 12,3 %
Privé hors ESS	3 444 80,4 %	490 78,8 %	17 586 58,8 %	1 441 54,5 %	15 966 58,2 %	1 395 57,1 %	484 039 58,6 %	34 800 55,9 %
Public	331 7,7 %	71 11,4 %	7 735 25,9 %	855 32,3 %	7 273 26,5 %	769 31,5 %	224 323 27,2 %	19 790 31,8 %
Total	4 286 100 %	622 100 %	29 909 100 %	2 644 100 %	27 440 100 %	2 443 100 %	825 401 100 %	62 238 100 %

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2015

- ▶ 511 établissements employeurs de l'ESS sont implantés sur Alès Agglomération, soit 12 % du total des établissements employeurs du territoire et 13 % des seuls établissements employeurs privés (ESS + économie privée hors ESS). Les ratios correspondants sont sensiblement plus réduits pour la CC De Cèze Cévennes : les 61 établissements employeurs de l'ESS qui y sont localisés représentent 10 % du total des établissements employeurs locaux et 11 % des établissements privés.
- ▶ 4 588 salariés travaillent dans l'ESS au niveau d'Alès Agglomération, soit 15 % du total des effectifs du territoire et près de 21 % des effectifs de la seule économie privée. Là encore, les ratios correspondants sont sensiblement plus réduits pour la CC De Cèze Cévennes : l'ESS y emploie 348 salariés, soit 13 % des effectifs locaux et 19 % des effectifs de l'économie privée.
- ▶ L'ESS est aussi à l'origine d'un peu plus de 117 millions d'euros de rémunérations brutes versées annuellement sur le territoire d'Alès Agglomération, ce qui représente 14 % de l'ensemble des rémunérations brutes locales et 19 % des rémunérations de l'économie privée. Au niveau de la CC De Cèze Cévennes, les rémunérations brutes de l'ESS représentent annuellement 7,6 millions d'euros, soit 12 % du total des rémunérations versées sur le territoire et 18 % des rémunérations de l'économie privée.
- ▶ Dans les deux cas, le fait que la part de l'ESS soit sensiblement plus forte dans l'emploi que dans le total des rémunérations montre que ces dernières y sont, en moyenne, plus faibles que dans le reste de l'économie, surtout, comme on le verra, au sein de sa composante associative.

- ▶ Si l'on considère à présent la seule commune d'Alès, on observe, par rapport au volume de sa population (27% de la population totale du territoire formé par les deux EPCI), une surconcentration assez significative de l'ESS : 36 % des établissements employeurs et 43 % des salariés de ce champ économique sur le territoire des deux EPCI y sont en effet localisés. Cela étant, une telle surconcentration existe aussi pour les deux autres champs économiques, laquelle s'avère d'ailleurs encore plus marquée : 39 % des établissements employeurs et, surtout, 53 % des salariés hors ESS [économie privée hors ESS + économie publique]⁴ sur le territoire sont localisés dans cette commune.
- ▶ Ces différentiels montrent que l'ESS est, tout de même, répartie de manière plus équilibrée sur l'ensemble du territoire que les autres champs économiques, contribuant ainsi de façon notable au maintien de l'activité et à l'animation dans de nombreuses communes, même celles de taille réduite.

Poids de l'ESS sur Alès Agglo, la CC De Cèze Cévennes, le département du Gard et la région Occitanie



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2015

⁴ A l'échelon communal, les données relatives aux champs de l'économie privée hors ESS et de l'économie publique sont agrégées, de manière à limiter les risques d'occurrence du secret statistique.

► Le poids de l'ESS dans l'ensemble de l'économie est significativement plus élevé au niveau local qu'au niveau du département du Gard et de la région Occitanie (on notera d'ailleurs que le poids de l'ESS, pour chacun des indicateurs considérés, est pratiquement identique au niveau de ces deux derniers échelons géographiques) :

- Pour Alès Agglo, l'écart est de près de + 1 point pour les établissements employeurs, + 3 points environ pour les effectifs salariés totaux, près de + 4 points pour les effectifs salariés de la seule économie privée et + 4 points également pour les rémunérations brutes.
- Pour la CC De Cèze Cévennes : une exception se fait jour en ce qui concerne les établissements employeurs, dont le poids à l'échelle de cet EPCI est sensiblement plus faible qu'aux niveaux départemental et régional (l'écart est de près de - 1 point) ; en revanche, pour les autres indicateurs, on observe, ici encore, des écarts positifs : + 1 point environ pour les effectifs salariés totaux, près de + 3 points pour les effectifs salariés de l'économie privée et un peu plus de + 2 points pour les rémunérations brutes.

La prise en compte des données relatives à la densité des effectifs par rapport à la population (nombre de salariés pour 1 000 habitants) conduit toutefois à relativiser quelque peu ce constat.

Densité de l'emploi par champ économique dans le territoire Alès Agglo et la CC De Cèze Cévennes⁵, le département du Gard et la région Occitanie

	Alès Agglo + CC De Cèze Cévennes	Département du Gard		Région Occitanie	
	Nombre de salariés pour 1 000 habitants	Nombre de salariés pour 1 000 habitants	Ecart / Territoire	Nombre de salariés pour 1 000 habitants	Ecart / Territoire
ESS	33	31	- 2	37	+ 4
Privé hors ESS	129	155	+ 26	186	+ 57
Public	58	75	+ 17	85	+ 27

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2015 + RP 2015

► Comme le montre le tableau ci-dessus, l'indice de densité de l'emploi ESS à l'échelle du territoire formé des deux EPCI (33 salariés pour 1 000 habitants) est à peu près comparable à ceux que l'on observe pour le département du Gard (31) et l'Occitanie (37)⁶.

⁵ Compte tenu du caractère restreint de la CC De Cèze Cévennes, effectuer de tels calculs de densité au niveau de celle-ci ne serait pas significatif : c'est pourquoi nous allons travailler ici à l'échelle du territoire formé des deux EPCI Alès Agglo + CC De Cèze Cévennes (étant donné le poids nettement plus important du premier par rapport au second, les résultats à l'échelle de l'ensemble du territoire sont, du reste, déterminés principalement par Alès Agglo).

⁶ Le constat serait le même si l'on opérait une comparaison avec le niveau national.

- ▶ En revanche, les indices correspondants pour l'économie privée hors ESS comme pour l'économie publique s'avèrent significativement plus faibles au niveau du territoire par rapport aux autres échelons géographiques considérés. Cela signifie que le poids élevé de l'ESS dans l'emploi local s'explique principalement par un sous-développement des autres champs économiques, comparativement à ce que l'on observe ailleurs, ce qui tend, mécaniquement, à y accroître la part relative qu'occupe l'ESS.
- ▶ En définitive, ces éléments suggèrent que des marges de développement peuvent encore exister pour l'ESS à l'échelle du territoire, notamment en vue de répondre à des besoins qui seraient peu couverts par l'économie privée hors ESS et/ou l'économie publique.

COMPARAISON AVEC D'AUTRES INTERCOMMUNALITÉS D'OCCITANIE

La comparaison entre les Communautés d'Agglomération (CA) ou Communauté Urbaine (CU)⁷ de la région Occitanie montre que, sur les 19 intercommunalités concernées, le territoire arrive à la 4^{ème} place en termes de poids de l'ESS dans l'emploi total (15,2 %), derrière la CA de l'Albigeois [où l'ESS représente 17,8 % du total de l'emploi], la CA Grand Auch Cœur de Gascogne (16,7 %) et quasiment ex aequo avec Rodez Agglomération (15,6 %).

Une comparaison plus approfondie va à présent être établie avec deux CA de la région ayant des caractéristiques assez proches de celles du territoire, notamment en termes de nombre d'habitants et en ce que leur ville-centre possède, elle aussi, le statut de Sous-préfecture : les CA de Béziers Méditerranée et du Grand Narbonne. Nous allons également prendre pour référence la CA au sein de laquelle le poids de l'ESS dans l'emploi total est le plus élevé au niveau régional, à savoir celle de l'Albigeois.

Chiffres-clés de l'ESS : comparaison avec trois autres Agglomérations d'Occitanie

		Alès Agglo + CC De Cèze Cévennes	Béziers Méditerranée	Le Grand Narbonne	Albigeois
Nombre d'habitants		147 663	116 042	127 318	82 047
Nombre d'établissements employeurs de l'ESS		572	382	477	464
Part de l'ESS dans l'ensemble des établissements		11,7 %	7,6 %	9,1 %	14,3 %
Part de l'ESS dans les établissements privés		12,7 %	8 %	9,6 %	15,3 %
Effectifs salariés de l'ESS au 31/12		4 936	3 215	3 623	5 859
Part de l'ESS dans l'ensemble de l'emploi salarié		15,2 %	7,8 %	10,9 %	17,8 %
Part de l'ESS dans l'emploi salarié privé		20,6 %	11,2 %	15 %	25,6 %
Nombre de salariés pour 1 000 habitants	ESS	33	28	28	71
	Privé hors ESS	129	219	161	208
	Public	58	108	71	123

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2015 + RP 2015

⁷ Il n'y en a qu'une seule, celle de Perpignan Méditerranée Métropole.

- ▶ Le poids de l'ESS apparaît significativement plus élevé dans le territoire qu'au niveau des CA de Béziers Méditerranée et du Grand Narbonne :
 - Pour les établissements employeurs, le différentiel s'établit entre + 3 et + 5 points.
 - Pour les effectifs salariés, le différentiel est de l'ordre de + 4 à + 9 points.
- ▶ Pour autant, l'indice de densité de l'emploi ESS sur le territoire ne diffère pas significativement de ceux observés au niveau de ces deux CA (33 salariés pour 1 000 habitants contre 28, dans les deux cas). Ceci signifie qu'au regard de l'importance de la population, le développement de l'ESS est à peu près similaire à l'échelle de ces trois périmètres géographiques. En revanche, les indices de densité de l'emploi pour l'économie privée hors ESS comme pour l'économie publique sont significativement plus faibles au sein du territoire que dans les deux autres CA considérées. Comme pour les échelons géographiques vus plus haut, les écarts en termes de poids de l'ESS dans l'emploi total résultent donc ici, pour l'essentiel, de différences quant au développement relatif des autres champs économiques.
- ▶ La configuration est tout autre au niveau de la CA de l'Albigeois, par rapport à laquelle le poids de l'ESS dans le territoire Alès Agglo + CC De Cèze Cévennes s'avère significativement plus réduit :
 - Pour les établissements, de l'ordre de - 3 points.
 - Pour les effectifs, entre - 3 et - 5 points.
- ▶ Si l'on considère la densité de l'emploi, on constate que ce résultat renvoie à un développement particulièrement important de l'ESS au niveau de cette CA : avec 71 salariés pour 1 000 habitants, la valeur de cet indice est plus du double de celle enregistrée au sein du territoire. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet important développement de l'ESS dans la CA de l'Albigeois, qui ne sont certainement pas tous reproductibles localement (forte attractivité touristique de la ville d'Albi, le fait que cette dernière ait le statut de chef-lieu du département...). Pour autant, cette comparaison tend à confirmer l'idée que des marges de progression peuvent exister pour l'ESS au sein du territoire d'Alès Agglomération et de la Communauté de Communes De Cèze Cévennes.



II- LES COMPOSANTES JURIDIQUES DE L'ESS

UNE PRÉPONDÉRANCE DE LA COMPOSANTE ASSOCIATIVE

Chiffres-clés selon la forme juridique des établissements et poids dans l'ESS sur Alès Agglo et la CC De Cèze Cévennes

	Etablissements employeurs		Effectifs au 31/12		Effectifs ETP		Rémunérations brutes [k €]	
	Alès Agglo	CC De Cèze Cévennes	Alès Agglo	CC De Cèze Cévennes	Alès Agglo	CC De Cèze Cévennes	Alès Agglo	CC De Cèze Cévennes
Associations	434 84,9 %	46 75,4 %	3 735 81 %	295 84,8 %	3 404 81 %	232 83,2 %	88 283 75,4 %	5 764 75,4 %
Coopératives	50 9,8 %	12 19,7 %	410 8,9 %	43 12,4 %	400 9,5 %	39 14 %	16 169 13,8 %	1 543 20,2 %
Fondations	6 1,2 %	0 —	308 6,7 %	0 —	269 6,4 %	0 —	7 359 6,3 %	0 —
Mutuelles	21 4,1 %	3 4,9 %	135 2,9 %	10 2,9 %	128 3 %	8 2,9 %	5 228 4,5 %	341 4,5 %
Total ESS	511 100 %	61 100 %	4 588 100 %	348 100 %	4 201 100 %	279 100 %	117 039 100 %	7 648 100 %

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2015

Dans chacun des deux EPCI, les associations constituent, de loin, la principale composante de l'ESS :

- Alès Agglo : 434 établissements employeurs (soit 85 % du total des établissements employeurs de l'ESS) et 3 735 salariés (81 %).
- CC De Cèze Cévennes : 46 établissements employeurs (75 %) et 295 salariés (85 %).

Comme on le voit, la part des **associations** dans le total des établissements employeurs de l'ESS est un peu plus forte sur Alès Agglo que sur la CC De Cèze Cévennes, alors que le constat inverse peut être fait quant à leur place dans le total des effectifs salariés correspondants : cela signifie, qu'en moyenne, la taille des associations est légèrement inférieure dans le premier EPCI que dans le second. D'une manière générale, les associations sont extrêmement diverses quant aux activités qu'elles exercent (action sociale,

loisirs, éducation populaire, formation, éducation à l'environnement...), à leur taille ou, encore, à leur modèle économique (marchand, non-marchand, hybride).

Viennent ensuite les **coopératives** qui, en proportion, occupent une place sensiblement moins importante sur Alès Agglo que sur la CC De Cèze Cévennes :

- Alès Agglo : 50 établissements employeurs (10 % des établissements employeurs de l'ESS) et 410 salariés (9 %).
- CC De Cèze Cévennes : 12 établissements employeurs (20 %) et 43 salariés (12 %).

Une hypothèse peut être avancée pour expliquer cette différence, à savoir qu'en tant que territoire à dominante rurale, la CC De Cèze Cévennes compte, toujours en proportion, plus de coopératives agricoles qu'Alès Agglomération.

Les entreprises **coopératives** peuvent être de différents types : agricoles (les coopérateurs sont des exploitants agricoles) ; bancaires (les coopérateurs sont des épargnants) ; de production et participatives (Scop, les coopérateurs sont des salariés) ; d'intérêt collectif (Scic, les coopérateurs sont de toute nature : des salariés, mais aussi d'autres acteurs qui souhaitent s'impliquer dans le projet : clients, fournisseurs, collectivités territoriales, etc.) ; d'entrepreneurs salariés (CAE, les coopérateurs sont des porteurs de projet qui, après avoir testé avec succès leur activité, rejoignent ce groupement économique solidaire d'entrepreneurs) ; d'entrepreneurs indépendants (les coopérateurs peuvent être des commerçants, des artisans, des transporteurs... qui se sont associés pour mettre en place des outils communs)⁸.

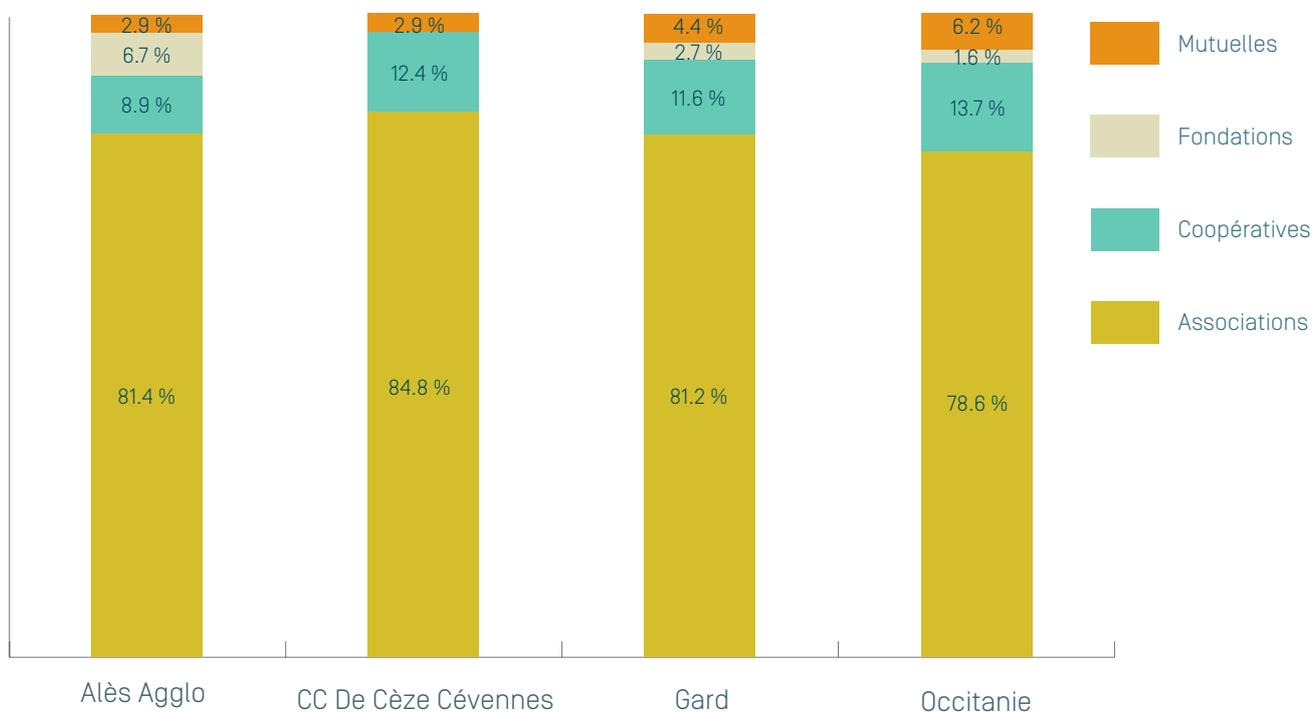
► Les **mutuelles**, soit d'assurance, soit de santé, occupent une place comparable dans chacun des deux EPCI :

- Alès Agglo : 21 établissements employeurs (4 % du total des établissements employeurs de l'ESS) et 135 salariés (3 %).
- CC De Cèze Cévennes : 3 établissements employeurs (5 %) et 10 salariés (3 %).

S'agissant des mutuelles de santé, il est à noter qu'outre leurs activités assurantielles, elles peuvent proposer, soit directement, soit au travers de leur Fédération, la Mutualité Française, des services de soins et d'accompagnement (optique, audition, dentaire, Ehpad, crèches, services à la personne...).

► Les 6 **fondations** que l'on dénombre localement sont toutes implantées sur Alès Agglomération. Elles y représentent 1 % des établissements employeurs de l'ESS et 6 % des effectifs salariés correspondants. D'une manière générale, les fondations interviennent dans divers secteurs d'activité : action sociale, santé, enseignement, culture, etc. Sur le territoire, elles relèvent toutes de l'action sociale ou de la santé.

Répartition des effectifs salariés (au 31/12) selon la forme juridique des établissements de l'ESS sur Alès Agglo, la CC De Cèze Cévennes, le département du Gard et la région Occitanie



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2015

⁸Les coopératives agricoles sont une forme particulière de coopérative de ce type.

- La comparaison entre les différents échelons géographiques considérés permet de mettre au jour quelques particularités quant à la répartition de l'emploi dans l'ESS au niveau local :

Alès Agglomération :

- Les **fondations** occupent une place plus importante que celle qui est généralement la leur.
- Le poids des **coopératives**, en revanche, est plus réduit par rapport à ce que l'on observe en général. Comme on l'a déjà dit, ce résultat peut s'expliquer, au moins en partie, par une présence relativement réduite des coopératives agricoles dans ce territoire à dominante urbaine.
- Les **mutuelles**, elles aussi, occupent une place plus réduite que celle qui est la leur en général.

CC De Cèze Cévennes :

- Les **mutuelles**, ici encore, occupent une place plus réduite par rapport à ce que l'on observe en général.
- Le point précédent combiné au fait qu'aucune **fondation** n'est implantée dans cet EPCI expliquent que la part des **associations** y est un peu plus forte par rapport à celle observée généralement.

- La place réduite des mutuelles dans ces deux EPCI s'explique, au moins en partie, par l'existence d'un effet « siège social » assez marqué pour ces entreprises de grande taille, d'envergure nationale et/ou couvrant, au travers de leurs directions régionales, plusieurs départements : une telle configuration les conduit effectivement à implanter leurs sièges et services supports dans des grandes villes, notamment les métropoles régionales.



III- LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'ESS

UN POIDS ÉLEVÉ DE L'ACTION SOCIALE

Répartition des établissements employeurs et des effectifs salariés (au 31/12) de l'ESS par secteur d'activité sur Alès Agglo et la CC De Cèze Cévennes⁹

	Alès Agglomération				CC De Cèze Cévennes			
	Etablissements employeurs	Part dans le total	Effectifs au 31/12	Part dans le total	Etablissements employeurs	Part dans le total	Effectifs au 31/12	Part dans le total
Action sociale	81	15,9 %	2 464	53,7 %	4	6,6 %	166	47,7 %
Enseignement	45	8,8 %	674	14,7 %	4	6,6 %	56	16,1 %
Non-classés	141	27,6 %	367	8 %	14	22,9 %	37	10,6 %
Services divers	39	7,6 %	280	6,1 %	9	14,8 %	26	7,5 %
Activités financières et d'assurance	43	8,4 %	275	6 %	7	11,5 %	30	8,6 %
Santé	14	2,7 %	229	5 %	1	1,6 %	4	1,1 %
Arts, spectacles et Sport, loisirs	135	26,4 %	190	4,1 %	19	31,1 %	18	5,2 %
Agriculture, Industrie, Construction	13	2,5 %	109	2,4 %	3	4,9 %	11	3,2 %
Total ESS	511	100 %	4 588	100 %	61	100 %	348	100 %

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2015

La répartition des effectifs fait apparaître la forte prédominance du secteur de l'**action sociale** (avec ou sans hébergement), et ce, dans les deux EPCI :

- Alès Agglo : 54 % des effectifs de l'ESS.
- CC De Cèze Cévennes : 48 % des effectifs de l'ESS.

Dans les deux cas, on constate que ce secteur d'activité ne représente qu'une part réduite des établissements employeurs de l'ESS : respectivement, 16 % et 7 % du total. Ceci signifie que la taille de ces établissements est, en moyenne, relativement importante.

Le secteur qui arrive en deuxième position, toujours en termes d'effectifs et, là aussi, dans chacun des deux EPCI, est celui de l'**enseignement**, lequel comprend, à la fois, l'enseignement scolaire, l'enseignement culturel ou de disciplines sportives et la formation professionnelle :

- Alès Agglomération : 15 % des effectifs de l'ESS et 9 % des établissements employeurs correspondants.
- CC De Cèze Cévennes : 16 % des effectifs de l'ESS et 7 % des établissements employeurs correspondants.

⁹Au niveau de la CC De Cèze Cévennes, la règle du secret statistique, appliquée par l'Insee lorsqu'un volume d'effectifs est trop réduit, concerne le secteur de la santé et celui de l'agriculture, industrie, construction. Les effectifs portés dans le tableau correspondent donc à une approximation qui a pu être établie grâce à une autre source, le fichier Sirene, lui aussi géré par l'Insee.

► Vient ensuite la catégorie des établissements dits « **non-classés** », qui correspondent à des associations ayant une multi-activité ou dont l'activité est mal appréhendée par l'Insee¹⁰. Des travaux menés par ailleurs ont cependant permis de constater qu'une proportion significative de ces établissements associatifs relèvent des domaines de l'éducation populaire, des loisirs ou de la culture :

- Alès Agglomération : 8 % des effectifs de l'ESS et 28 % des établissements employeurs correspondants.
- CC De Cèze Cévennes : 11 % des effectifs de l'ESS et 23 % des établissements employeurs correspondants.

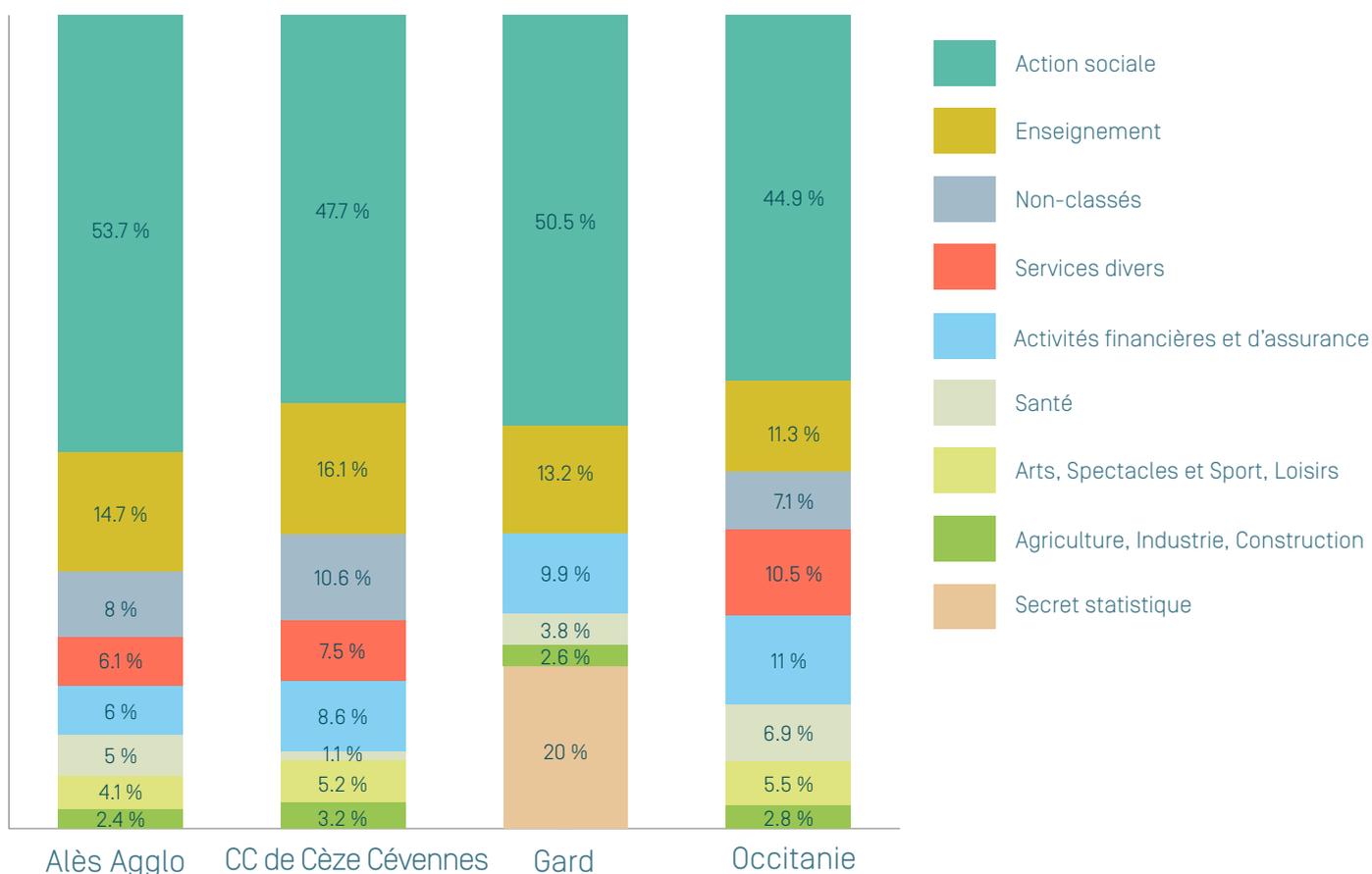
Dans les deux cas, le fait que la part que représentent ces associations dans le total des effectifs soit

nettement plus faible que celle qui est la leur dans le total des établissements signifie que leur taille est, en moyenne, réduite (cette caractéristique se vérifie quel que soit l'échelon géographique considéré).

► Une configuration identique s'observe pour le secteur des **arts, spectacles, sports, loisirs**, là encore dans chacun des deux EPCI (pour ce secteur aussi, il ne s'agit pas d'une particularité locale) :

- Alès Agglomération : 4 % des effectifs de l'ESS et 26 % des établissements employeurs correspondants.
- CC De Cèze Cévennes : 5 % des effectifs de l'ESS et 31 % des établissements employeurs correspondants.

Répartition des effectifs salariés (au 31/12) de l'ESS par secteur d'activité sur Alès Agglo, la CC De Cèze Cévennes, le département du Gard et la région Occitanie



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2015

¹⁰ Il s'agit des associations affectées au code APE 94.99Z : « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ».

- Globalement, la composition sectorielle de l'ESS au niveau de chacun des deux EPCI se révèle assez proche de celle observée pour les autres échelons géographiques considérés¹¹.

Quelques différences notables peuvent toutefois être relevées concernant :

- L'**action sociale**, qui occupe une place relativement importante dans l'ESS locale, surtout sur Alès Agglomération et par rapport à l'échelon régional. Le poids de ce secteur s'explique certainement, au moins en partie, par l'importance des besoins sociaux existant au niveau de l'ensemble du territoire, comme le suggèrent les indicateurs socioéconomiques présentés en introduction.
- L'**enseignement**, qui s'avère aussi relativement développé dans l'ESS locale, surtout, là encore, par rapport à l'échelon régional.
- Les **services divers** [ce « secteur » regroupe des activités très hétérogènes, souvent de nature marchande, soit le commerce, les services aux entreprises, l'hébergement-restauration et l'information-communication, pour l'essentiel], dont la part au niveau de chacun des deux EPCI est plus réduite qu'à celui des autres échelons géographiques considérés. Ce résultat suggère que des marges de développement pourraient exister localement pour l'ESS sur de telles activités, soit au travers de la création d'entreprises nouvelles, soit au travers de la croissance des entreprises existantes. Dans les deux cas, ce développement nécessiterait certainement la mise en œuvre d'un accompagnement approprié.
- Les **activités financières et d'assurance**, qui représentent, elles aussi, une part assez faible des effectifs de l'ESS au niveau des deux EPCI. Cela peut s'expliquer, au moins en partie, par l'effet « siège social » déjà évoqué, lequel est particulièrement prégnant dans ce secteur, avec la présence d'entreprises de grande taille, d'envergure nationale ou régionale : les banques coopératives, les mutuelles d'assurance et les mutuelles de santé (pour leurs activités assurantielles).

- La **santé**, qui se révèle relativement peu développée au niveau local, en particulier au sein de la CC De Cèze Cévennes et comparativement à l'échelon régional. Ce résultat peut apparaître assez surprenant, notamment par rapport à l'importance de la population appartenant à des tranches d'âge élevées au sein du territoire. Peut-être y a-t-il là aussi une piste de développement possible pour l'ESS à l'échelle locale ?



¹¹ Pour le département du Gard, la règle de secret statistique s'applique pour les secteurs des non-classés, des services divers et des arts, spectacles, sport, loisirs, ce qui représente, en cumulé, 20 % des effectifs, soit une proportion à peu près comparable à celle observée pour ces secteurs d'activité au niveau des autres échelons géographiques.

IV- EVOLUTIONS SUR LA PÉRIODE 2012-2016¹²

UNE DÉGRADATION MARQUÉE DE L'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS

Evolution du nombre d'établissements employeurs et des effectifs salariés dans l'ESS et l'économie privée hors ESS entre 2012 et 2016 sur Alès Agglomération

2012 - 2016	Etablissements employeurs		Effectifs salariés	
	Solde	Evolution annuelle moyenne	Solde	Evolution annuelle moyenne
Associations	- 11	- 0,8 %	- 371	- 2,6 %
Coopératives	- 2	- 1,8 %	+ 2	+ 0,3 %
Fondations	0	0 %	+ 54	+ 4,8 %
Mutuelles	+ 2	+ 3 %	- 32	- 5,6 %
Total ESS	- 9	- 0,6 %	- 346	- 2,1 %
Privé hors ESS	- 90	- 0,8 %	- 444	- 0,6 %

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acooss-Urssaf, 2012-2016

Le nombre d'**établissements employeurs de l'ESS** sur Alès Agglo a légèrement diminué entre 2012 et 2016 : - 0,6 % en moyenne annuelle, soit une perte de 9 établissements. Cette légère baisse recouvre des mouvements annuels assez irréguliers, à la hausse ou à la baisse, qui ont surtout concerné les associations. On notera d'ailleurs un recul assez marqué du nombre de ces dernières en toute fin de période : - 15 établissements entre 2015 et 2016. Dans le reste de l'économie privée, le nombre d'établissements employeurs a aussi légèrement baissé : - 0,8 % en moyenne annuelle.

► Toujours entre 2012 et 2016, les **effectifs de l'ESS** sur Alès Agglomération ont régressé sans discontinuer, à un taux annuel moyen de - 2,1 %, ce qui correspond à la disparition de 346 emplois. Les effectifs ont également reculé dans le reste de l'économie privée, mais de façon nettement moins marquée : - 0,6 % en moyenne annuelle.

► Si l'on considère maintenant les différentes **composantes de l'ESS**, on constate que les effectifs ont reculé de façon significative dans les **mutuelles** : - 5,6 % en moyenne annuelle (chiffre à relativiser, les effectifs correspondants étant limités), et les **associations** : - 2,6 % en moyenne annuelle. Cette dernière baisse [- 346 postes], compte tenu de l'importance que revêt la composante associative dans les effectifs de l'ESS, explique l'essentiel de la dégradation de l'emploi observée dans ce champ économique au cours de la période. On notera encore que c'est de manière ininterrompue que l'emploi associatif a reculé entre 2012 et 2016 sur Alès Agglomération.

En revanche, les effectifs sont restés stables dans les **coopératives** et ont progressé de manière significative dans les **fondations** : + 4,8 % en moyenne annuelle, ce qui a contribué à l'importance de la place occupée localement par ces dernières.

¹² Les données utilisées sont issues de l'Urssaf : pour des raisons techniques, cette source est privilégiée dans le calcul des évolutions. Le rapprochement avec les données de l'Insee montre que, pour le territoire, les données de l'Urssaf couvrent la grande majorité des effectifs de l'ESS (près de 90 %). Seule la composante coopérative est assez mal couverte (à hauteur de 51 % environ), en particulier du fait de la non intégration des coopératives agricoles, lesquelles relèvent de la MSA.

Evolution du nombre d'établissements employeurs et des effectifs salariés dans l'ESS et l'économie privée hors ESS entre 2012 et 2016 sur la CC De Cèze Cévennes

2012 - 2016	Etablissements employeurs		Effectifs salariés	
	Solde	Evolution annuelle moyenne	Solde	Evolution annuelle moyenne
Associations	+ 3	+ 2 %	- 61	- 5,3 %
Coopératives	0	0 %	- 1	- 1,8 %
Mutuelles	+ 1	+ 18,9 %	+ 6	+ 62,7 %
Total ESS	+ 4	+ 2,4 %	- 56	- 4,6 %
Privé hors ESS	+ 2	+ 0,1 %	- 125	- 2 %

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess-Urssaf, 2012-2016

NB : les taux d'évolution annuels moyens figurant dans le tableau ci-dessus doivent être considérés avec précaution, dans la mesure où les volumes concernés sont réduits ; en conséquence, ils ne peuvent pas être comparés à ceux mentionnés dans le paragraphe précédent.

- ▶ Le nombre d'**établissements employeurs** de l'ESS est resté quasiment inchangé au cours de la période considérée : + 4. En revanche, les **effectifs** y ont reculé de manière significative: - 4,6 % en moyenne annuelle, soit la perte de 56 emplois. Une configuration analogue s'observe dans l'**économie privée hors ESS**, avec une stabilité du nombre d'établissements employeurs et une baisse des effectifs de - 2 % en moyenne annuelle.
- ▶ Si l'on considère à présent les différentes **composantes de l'ESS**, on constate, ici encore, une évolution particulièrement négative dans les **associations**, avec une baisse de - 5,3 % en moyenne annuelle, soit la perte de 61 emplois. En revanche, les effectifs sont restés stables dans les **coopératives** (perte d'un seul emploi sur la période) et 6 emplois ont été créés dans les **mutuelles**, à la suite de l'ouverture d'un nouvel établissement en 2015.

Au final, l'ensemble des évolutions présentées ci-dessus montre que la situation générale de l'emploi s'est dégradée ces dernières années au sein des deux EPCI considérés. Dans ce contexte, l'ESS, et plus particulièrement sa composante associative, a rencontré des difficultés marquées et, qui plus est, assez spécifiques par rapport à ce que l'on peut observer ailleurs : au cours de la même période, l'emploi ESS est en effet resté stable dans le département du Gard et a progressé, en moyenne annuelle, de + 0,8 % en Occitanie. Ces considérations tendent à conforter l'opportunité d'adapter et de renforcer l'accompagnement des entreprises locales de l'ESS, notamment associatives, pour les aider à s'adapter aux transformations de l'environnement dans lequel elles évoluent.

IV- EXEMPLES D'ÉTABLISSEMENTS

LES PLUS GRANDS ÉTABLISSEMENTS (50 SALARIÉS ET PLUS) DE L'ESS IMPLANTÉS SUR ALÈS AGGLO ET LA CC DE CÈZE CÉVENNES

Raison sociale	Commune	Forme juridique	Activité ¹³
Esat Les Gardons (site du Valat d'Arias) / Unapei 30	Salindres	Association	Action sociale / Aide par le travail
Esat Les Gardons (site du Rouret) / Unapei 30	Saint-Christol-lès-Alès	Association	
Association Régionale des Amis des Ateliers Protégés	Alès	Association	
Association de Clarence	Bagard	Association	Action sociale / Hébergement social pour enfants en difficultés
Foyer Saint-Joseph / Association pour la Protection de l'Enfance en Danger Moral	Alès	Association	
Œuvre de la Miséricorde	Alès	Association	
Grap Sud	Cruviers-Lascours	Coopérative	Industrie alimentaire / Production de boissons alcooliques distillées
La Clède	Alès	Association	Action sociale / Hébergement social pour adultes, familles en difficultés
Application, Recherches et Techniques en Education et Soins (ARTES)	Saint-Privat-des-Vieux	Association	
Résidence Samdo Rochebelle	Alès	Association	Action sociale / Hébergement social pour personnes âgées
Maison de Santé Protestante	Alès	Association	Action sociale / Hébergement médicalisé pour personnes âgées
La Maison de Secours	Bessèges	Association	
Fondation Rollin	Anduze	Fondation	
Résidence Soubeyran	Saint-Jean-du-Gard	Association	
Les Jardins de Saint Hilaire	Saint-Hilaire-de-Brethmas	Association	
Résidence Clair Logis / Fondation Partage & Vie	Alès	Fondation	
Résidence Montvaillant / Fondation Diaconesses de Reuilly	Boisset-et-Gaujac	Fondation	
Notre Dame des Pins	Saint-Privat-des-Vieux	Association	Santé / Pratique dentaire
Centre Dentaire Mutualiste	Alès	Mutuelle	
Lycée privé Bellevue	Alès	Association	Enseignement
Lycée privé de La Salle / Association Education Populaire	Alès	Association	
Foyer Villaret Guiraudet / Unapei 30	Alès	Association	Action sociale / Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux
Institut Médico-Educatif de Rochebelle / Unapei 30	Alès	Association	

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Sirene 2016

- La liste ci-dessus permet de confirmer l'importance de la place occupée par le secteur de l'action sociale sur le territoire et le fait que beaucoup d'établissements appartenant à ce dernier sont de grande taille. Elle montre aussi que trois des six fondations répertoriées font partie des plus grands établissements de l'ESS, ce qui explique l'importance de la part que représente cette composante juridique dans l'ESS locale. On notera toutefois que font également partie de ces plus grands établissements une coopérative, agricole en l'occurrence, et un établissement de soins mutualiste.

¹³ Libellé du code APE = (Activité Principale Exercée).

QUELQUES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX DE L'ESS

Raison sociale	Commune	Forme juridique	Activité ¹⁴
Solidarnet	Alès	Association	Action sociale
Thalassa - Association culturelle de tourisme	Alès	Association	Activités des voyageurs
Le Salto - Ecole de cirque	Alès	Association	Arts du spectacle vivant
Avenir Jeunesse	Alès	Association	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire / Action sociale
Le Soleil Levain	Alès	Association	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire / Commerce de détail (Biocoop)
Editions Iona	Alès	Association	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire / Edition de livres
Université Populaire du Grand Alès	Alès	Association	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire / Education populaire - Loisirs
Mine de Talents	Alès	Coopérative (Coopérative d'Activité et d'Emploi)	Commerce / Accompagnement à la création d'activités
Coopérative des Autocaristes Réunis (C.A.R.)	Alès	Coopérative	Transports routiers réguliers de voyageurs
Val de l'Hort	Anduze	Association	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire / Hébergement touristique
Chant Libre	Barjac	Association	Arts du spectacle vivant
Radio 16	Bessèges	Association	Edition et diffusion de programmes radio
A.Deaux Mi No (Mouvement des Foyers Ruraux)	Deaux	Association	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire / Education populaire - Loisirs
Jeunesse et Partage	Gagnières	Association	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire / Education populaire - Loisirs
La Gerbe	Lézan	Association	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire / Action sociale
Centre Equestre de Méjannes Le Clap	Méjannes-Le-Clap	Association	Activités de club de sports
Centre socioculturel de Molières-sur-Cèze	Molières-sur-Cèze	Association	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire / Education populaire - Loisirs
Les Opticiens Mutualistes / Mutualité Française Grand Sud	Saint-Ambroix	Mutuelle	Commerces de détail d'optique
F.A.I.R.E. (Formation, Accompagnement, Insertion, Retour à l'Emploi)	Saint-Hilaire-de-Brethmas	Association	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire / Action sociale
Le Merlet	Saint-Jean-du-Gard	Association	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
Sports et Loisirs Etoile Maruéjoise	Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan	Association	Activités de clubs de sports
Animalin	Saint-Martin-de-Valgagues	Association	Autres activités récréatives et de loisirs
Crèche Les Blacous	Saint-Privat-des-Vieux	Association	Action sociale / Accueil de jeunes enfants
Association Sportive Salindroise	Salindres	Association	Activités de clubs de sports
Etc.			

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Sirene 2016

¹⁴ Libellé du code APE = [Activité Principale Exercée]. L'activité des associations affectées au code APE 94.99Z : « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire » a été précisée.



CRESS OCCITANIE

Siège social : 76 allée Jean Jaurès
31000 Toulouse
Tél : 05 62 16 65 50

Délégation Générale : Immeuble Le Richemont
1047 avenue Villeneuve d'Angoulême
34070 Montpellier
Tél : 04 67 60 20 28

cressoccitanie.org / coventis.org

 @cress.occitanie
@MoisESSOccitanie

 @cressoccitanie

LES PUBLICATIONS DE LA CRESS OCCITANIE

● LES FOCUS



● LES PANORAMAS TERRITORIAUX



● LES GUIDES ENTREPRENDRE EN ESS



● LES NOTES DE CONJONCTURE



● LES FICHES ENTREPRISES DE L'ESS



Toutes les publications de la CRESS Occitanie sont à retrouver ou télécharger sur :
www.cressoccitanie.org